

Mesdames les Présidentes,  
Messieurs les Présidents,

Vous trouverez ci-dessous les procédures d'engagement pour les compétitions départementales au titre de la saison 2024/2025

## Pour les compétitions déjà pratiquées en 2023/2024

- Aller sur Footclubs
- Passer en saison [2024/2025](#)
- Menu « Epreuves régionales et départementales » puis « compétitions officielles »
- Avis du club : cliquer sur « Avis non renseigné » - mentionner [Accord](#) (éventuellement [Refus](#))
- Valider en bas de page à droite
- Cliquer sur la vignette correspondante
- Vérifier le terrain
- Si nocturne en séniors (19h00 ou 20h00), ou désidérata (alternance, jumelage entre équipes, lever de rideau, etc...) : [le spécifier dans le cadre désidérata](#)
- Valider

## Pour les compétitions non pratiquées en 2023/2024

- Aller sur Footclubs
- Passer en saison [2024/2025](#)
- Menu « Epreuves régionales et départementales » puis « compétitions officielles »
- Avis du club : cliquer sur le + de « nouvel engagement »
- Sélectionner Centre de ressources « District de la Charente »
- Cliquer sur la vignette correspondante - « Etape suivante » et sur « valider »
- Si nocturne en séniors (19h00 ou 20h00), ou désidérata (alternance, jumelage entre équipes, lever de rideau, etc...) : [le spécifier dans le cadre désidérata](#)
- Valider

Bon courage,

Si besoin, vous pouvez contacter le secrétariat du District AU 05 45 6144 83 ou par courriel : [district@foot16.fff.fr](mailto:district@foot16.fff.fr)

L'Animateur de la Commission des compétitions séniors  
Laurent Fouché